



Paris, le 6/8/2021

Chers Clients,

Compte-tenu de la situation en matière d'équipement et d'espace à bord, MSC Mediterranean Shipping Company est contraint de mettre en place une PSS (Peak Season Surcharge) applicable :

- A compter du 1er Septembre 2021 (date de B/L) et jusqu'à nouvel ordre.
- Pour toutes les expéditions intra-Européennes entre l'Europe du Nord, la Scandinavie et la côte Atlantique.
- A concurrence de 75 EUROS, GBP ou USD par conteneur 20'DV ou Reefer / 100 EUROS, GBP ou USD par conteneur 40'DV, HC ou Reefer.
- Pour tout type d'équipement (DRY, Reefer ou spécial).

**ABONNEZ-VOUS ET PARAMETREZ VOS PREFERENCES POUR RECEVOIR NOS ACTUALITES**

Pour toute information relative à ces modifications, veuillez à contacter vos interlocuteurs habituels.

Cordialement,

L'équipe MSC France.